

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN, TENUE LE MERCREDI 15 MARS 2017 À 10 H 30 PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM LÉGAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. LUCIEN BOILY.

Présences :

M. Lucien Boily MRC de Lac-Saint-Jean-Est	M. Gilles Potvin MRC Domaine-du-Roy
M. André Paradis MRC de Lac-Saint-Jean Est	Mme Ghislaine M-Hudon MRC du Domaine-du-Roy
M. Réal Côté MRC de Lac-Saint-Jean-Est	

Absence :

M. Richard Hébert MRC Maria-Chapdelaine	M. Jean-Pierre Boivin MRC de Maria-Chapdelaine
--	---

Étaient également présents monsieur Guy Ouellet, directeur général et monsieur Mathieu Rouleau, directeur général adjoint.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Lucien Boily, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue et ouvre la séance extraordinaire à 10h30.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Réal Côté valide auprès des membres du conseil d'administration la réception de l'avis de convocation pour cette séance extraordinaire. Il est signifié par tous que l'avis leur a été acheminé et qu'il respecte le délai prescrit.

Résolution 2017-03-1548

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Monsieur Lucien Boily fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue.
2. Signification de l'avis de convocation.
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
4. Octroi de mandat appel d'offres – Analyser la qualité des eaux usées, des eaux de surface, des eaux souterraines, des eaux de lixiviation et des boues usées
5. Levée de la séance extraordinaire.

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter l'ordre du jour tel que mentionné dans le préambule de la présente résolution.

Résolution 2017-03-1549

4. OCTROI DE MANDAT APPEL D'OFFRES – ANALYSER LA QUALITÉ DES EAUX USÉES, DES EAUX DE SURFACE, DES EAUX SOUTERRAINES, DES EAUX DE LIXIVIATION ET DES BOUES USÉES

ATTENDU l'appel d'offres public publié par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean pour analyser la qualité des eaux usées, des eaux de surface, des eaux souterraines, des eaux de lixiviation et des boues usées (analyses de laboratoire 2017-2018);

ATTENDU l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 14 mars 2017 à 11h05;

ATTENDU les avis et recommandations de la direction générale et des conseillers juridiques de la Régie;

ATTENDU QUE les résultats de l'ouverture des soumissions de cet appel d'offres, après correction de l'erreur dans le calcul du prix de la soumission de Maxxam, s'établissent comme suit :

Entreprise	Provenance	Coût
Maxxam	Chicoutimi	119 099,73 \$
AGAT	Québec	115 477,52 \$
Environex	Québec	114 252,96 \$
Exova	Saint-Augustin-de-Desmaures	136 899,81 \$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gilles Potvin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean octroie le contrat pour analyser la qualité des eaux usées, des eaux de surface, des eaux souterraines, des eaux de lixiviation et des boues usées (analyses de laboratoire 2017-2018) à Environex, et ce, au montant de 114 252,96 \$ incluant les taxes applicables.

QUE la somme nécessaire pour la réalisation de la présente soit prise à même le budget de fonctionnement 2017.

Résolution 2017-03-1550

5. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur proposition de madame Ghislaine M.-Hudon, la séance est levée à 10h35.

Lucien Boily, président

Guy Ouellet, directeur général